

TIMPAKAPS

Q-0209-025



Solution orale

Carminative et antiferment pour ruminants et chevaux



Composition

Chaque 100 ml contient	
Camphre synthétique	2,000 g
Acide salicylique	0,725 g
Menthol synthétique	72 mg
Huile d'eucalyptus	0,600 ml
Oléorésine de capsicum	0,250 ml
Oléorésine de gingembre	0,240 ml
Huile de casse	0,160 ml
Huile de clou de girofle	0,080 ml
Huile de térébenthine	50 ml
Excipient, q.s.p	100 ml

Usage pour



Bovins



Chevaux



Moutons



Chèvres

INDICATIONS D'UTILISATION

Carminative, antiferment oral pour ruminants et chevaux.
Pour le traitement spécifique du météorisme et colique chez les ruminants et les chevaux.

PHARMACOLOGIE CLINIQUE

• PHARMACOCINÉTIQUE:

Après son administration orale il se mélange avec le contenu ruminal des animaux et avance vers les autres compartiments de l'appareil digestif jusqu'à la portion intestinale où il se mélange avec l'excrément avec lequel il est éliminé. Sa diffusion est faible ou nulle vers d'autres liquides et systèmes du corps animal.

• PHARMACODYNAMIQUE:

Les huiles de TIMPAKAPS ont une activité antimicrobienne, réduisant la production d'acides gras volatils, d'acide lactique et du nitrogène ammoniacal. Il évite la diminution du pH du rumen et du pH sanguin ; en plus, il a une activité anti-inflammatoire, stimulant digestif, antiseptique et stimule l'appétit

POSOLOGIE

Bovins et chevaux adultes: 30 ml.
Veaux, poulains, caprins y ovins: 15 ml.
La dose doit être diluée dans un ½ litre d'eau et peut être renouvelé 30 minutes après le début du traitement si requis.

VOIE D'ADMINISTRATION

ORALE

AVERTISSEMENTS

Chez les chevaux il doit être administré par sonde nasogastrique.
À conserver dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.
Médicament à garder hors de la portée des enfants.
Destiné à usage exclusif du médecin vétérinaire.
Sa vente requiert une prescription médicale.

PRÉSENTATIONS

100, 225 et 475 ml